



Vol. 67, No. 1 Février – February 2008

**68^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AAFI-AFICS
Mardi, 4 mars 2008
à 9 h 45
BIT, Salle II**

**68th GENERAL ASSEMBLY
OF THE AAFI-AFICS
Tuesday 4 March 2008
9 h 45 a.m.
ILO, Room II**

	Page
Ordre du jour provisoire	2
Rapport du Comité	3

	Page
Provisional agenda	14
Report of the Committee	15

**Suivie d'un déjeuner au
Restaurant du BIT à 13h00
Apéritif à 12h30**

**Followed by lunch
at the ILO Restaurant at 13h00
Aperitifs at 12h30**

AAFI – AFICS

DÉJEUNER DE PRINTEMPS

SPRING LUNCH

Mardi 4 mars 2008
(après l'Assemblée générale)

Tuesday 4 March 2008
(after the General Assembly)

Restaurant du BIT – Niveau R.2

ILO Restaurant, Level R.2



MENU

Saladine de saumon fumé

Tajine d'agneau et sa garniture

Profiteroles à la crème, sauce chocolat

Kir et jus de fruit en apéritif, vins (chasselas, gamay), eaux minérales, café



Price/Prix : 45.00 (tout compris/all inclusive)

Inscription par écrit (fax ou courriel) jusqu'au 28 février 2008
Registration in writing (fax or e-mail) by 28 February 2008

AAFI-AFICS, Bureau C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
e-mail : aafi-afics@unog.ch - Fax. 022 917 0075

**68^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'AAFI-AFICS**

**Mardi 4 mars 2008 à 9 h 45
Bureau international du Travail
Route des Morillons 4, Genève**

Salle II, Niveau R.3 sud

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Élection du Président de l'Assemblée générale**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Rapport du Comité**
- 5. Comptes de l'exercice 2007 et questions liées**
- 6. Désignation de deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2008**
- 7. Divers**

RAPPORT DU COMITÉ

EXERCICE 2007

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

1. Fin décembre 2007, l'Association avait dépassé le nombre de 3.500 membres comparé à celui de 3.465 fin décembre 2006. Des 128 nouveaux membres enregistrés en 2007, 76 se sont inscrits comme membres à vie, alors que 52 ont choisi une adhésion annuelle. Environ deux tiers de ces membres résident en Suisse ou en France voisine et un tiers dans 92 autres pays.

LE COMITÉ

2. Les responsabilités particulières au sein du Comité, en 2007, ont été les suivantes :

Président d'honneur Aamir Ali

Bureau

Jean-Jacques Chevron	Président
Jacques Bacaly	Vice-président (Santé) <i>jusqu'au 30 juin 2007</i> ; permanences
Roger Eggleston	Vice-président (Santé) <i>à partir du 1^{er} juillet 2007</i> ; procès-verbaux; permanences
Elisabeth Belchamber	Vice-présidente (Gestion) : publications, vie sociale
Jean Hanus	Vice-président (Pensions) ; procès-verbaux du Comité; permanences
Venkataraman Narasimhan	Trésorier ; permanences
.....	Secrétaire (<i>poste provisoirement vacant</i>)

Membres élus

Yves Beigbeder	Appui au Bulletin ; permanences
Katia Chestopalov	Procès-verbaux du Comité et de l'Assemblée générale ; permanences.
David Cohen	Permanences
Odette Foudral	Préparation logistique des séminaires; permanences
Samy Kossovsky	Questions de santé ; traductions ; permanences.
Juan Mateu	Permanences ; liaison avec les services ONUG ; questions FAAFI (Trésorier).
Samuel Mbele-Mbong	Permanences
Klaus Netter	Questions fiscales (sauf France) ; AVS suisse ; procès-verbaux du Comité ;
Dev Ray	Relations avec la CONGO et autres ONG ; procès-verbaux; permanences .
Anders Tholle	Délégué à l'action sociale ; appui au Bulletin ; questions FAAFI (Secrétaire de la Fédération) ; procès-verbaux du Comité.
Pierre Vangeleyn	Assurance-maladie ONUG, permanences.
Gerald Walzer	Permanences – Projets spéciaux

Membres représentant d'autres associations d'anciens fonctionnaires :

3. Les associations d'anciens fonctionnaires d'organisations internationales ayant leur siège à Genève sont statutairement représentées au Comité par :

Jean Balfroid - <i>Suppléant : Fabio Bigi</i>	Section des Anciens de l'UIT
Roger Fontana - <i>Suppléant : Stanislas Flache</i>	Association des Anciens de l'OMS
Olof Karsegard - <i>Suppléant : Antero Hyvarinen</i>	Association des Anciens fonctionnaires du CIC
Robin Perry - <i>Suppléant : Hamish McCombie</i>	Association amicale des Anciens de l'OMM
Claude Mercier	Association des Anciens du GATT/OMC
Mario Tavelli - <i>Suppléant : Jean-François Santarelli</i>	Section des Anciens du BIT

RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX A GENEVE

4. Depuis 2000 les associations d'anciens fonctionnaires des organisations du système des Nations Unies ayant leur siège à Genève, sont statutairement représentées au Comité de l'AAFI-AFICS (voir paragraphe 3 ci-dessus) et leur participation aux travaux de notre Comité, déjà active avant cette date pour certaines d'entre elles, s'est encore renforcée, depuis, dans un climat cordial de collaboration mutuelle.

5. En application des règles de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) actuellement en vigueur, les associations de Genève autres que l'AAFI-AFICS ne peuvent être membres de plein droit de la Fédération, du fait de règles internes qui obligent - notamment - les associations membres de la FAAFI à être ouvertes aux anciens fonctionnaires de *toutes* les organisations internationales et programmes du système des Nations Unies, sans discrimination d'origine. Ces dispositions ont fait l'objet de plusieurs débats au Comité de l'AAFI-AFICS en 2007 à l'occasion de la préparation des nouveaux statuts de la Fédération (adoptés en juillet dernier par le Conseil de la FAAFI) et de son futur Règlement intérieur : elles ont été contestées par deux de ces associations et un membre élu du Comité qui souhaite que les critères d'admission ne soient pas applicables à Genève aux grandes associations rattachées à une organisation. Cependant, une large majorité du Comité de l'AAFI-AFICS n'a pas souhaité que le statu quo soit modifié.

6. Toutefois, il est rappelé que des dispositions ont été prises dès 1998 avec l'accord de ces associations afin qu'elles puissent participer officiellement aux réunions annuelles du Conseil de la FAAFI au sein de la délégation de l'AAFI-AFICS. Selon ces dispositions, elles y ont le droit de s'exprimer librement sur tous les points de l'ordre du jour même si, sur tel ou tel sujet, leurs opinions ne correspondent pas nécessairement à la position de la délégation, telle que définie par le Comité de l'AAFI-AFICS. Cette formule a été appliquée sans difficulté depuis son adoption il y a bientôt dix ans.

RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX (FAAFI) ET SES MEMBRES

7. Sous la présidence de Witold Zyss, président de la Fédération, le Conseil de la FAAFI a tenu sa 36ème session au siège des Nations Unies à New York du 2 au 6 juillet 2007, à l'invitation d'AFICS-NY. Vingt-sept associations membres étaient présentes ou représentées. La session a été précédée le 28 juin d'une réunion du Groupe de travail sur la révision des Statuts présidée par W. Zyss.

8. La délégation de l'AAFI-AFICS a cette session était composée de Jean-Jacques Chevron (président de l'Association et chef de la délégation), de Roger Eggleston et de Jean-François Santarelli qui représentait également la Section des anciens fonctionnaires du Syndicat du BIT (voir para. 6 ci-dessus). R. Eggleston était rapporteur du Groupe de travail sur la révision des Statuts. Anders Tholle a participé à la session en sa qualité de secrétaire de la FAAFI.

9. Un rapport sur la session du Conseil a été publié dans le Bulletin de septembre 2007 de l'Association. Une étape importante a été franchie à cette session dans la rénovation des Statuts de la FAAFI. A la suite de consultations préliminaires étendues, menées par correspondance entre les associations membres de la Fédération, le président et le rapporteur du Groupe de travail, ce dernier est parvenu à un accord sur un texte révisé des Statuts qui est entré en vigueur le 7 juillet 2007. Le Conseil a décidé de poursuivre son examen de la question « Objectifs et fonctionnement de la FAAFI et révision de ses Statuts » par la rédaction d'un règlement intérieur du Conseil de la Fédération. Selon la même procédure que celle utilisée pour les Statuts, Roger Eggleston, Vice-président du Comité de l'AAFI-AFICS, assumera la tâche de rapporteur du Groupe de travail qui remettra son rapport au prochain Conseil de Fédération, en juillet 2008 à Rome.

10. Trois nouvelles associations membres ont été admises : ACEFUN-Costa-Rica, AEFNUC Cuba et AFICS Kenya, portant à 40 le nombre des associations membres de la Fédération regroupant ensemble environ 17.000 membres individuels.

11. Comme à l'accoutumée, le Conseil a tenu une réunion avec Bernard Cochemé, Administrateur de la Caisse commune des pensions du Personnel des Nations Unies et ses principaux collaborateurs. Des questions ont été soumises à M. Cochemé qui a fourni de premières réponses : celles-ci seront complétées par un document qui sera communiqué ultérieurement à toutes les associations membres. Des problèmes particuliers ayant été évoqués par les délégués d'AEFNUC-Brazzaville et d'ARNUC-Kinshasa concernant le paiement des pensions M. Cochemé a décidé sur le champ qu'une mission serait entreprise par le Chef du Bureau de Genève de la Caisse, pour régler ces difficultés.

12. Pour la période 2007-2008 le Conseil a élu comme suit les membres de son Bureau : président : Witold Zyss, AFUS-Paris, vice-présidents: Andrés Castellanos del Corral (AFICS-New York), Jean-Jacques Chevron (AAFI-AFICS Genève), Jani S. Janakiram (AFUNPI-Bangalore), Mary Johnson (AAFICS-Australia), Mario La Fuente (AFICS-Santiago-Chile), Aurelio Marcucci (FFOA-Rome) et Tedla Teshome (AFICS-Addis-Abéba). Gerhard Schramek (ARICSA-Vienne) a été désigné comme conseiller pour les pensions. Nos collègues du Comité de l'AAFI-AFICS-Genève, Anders Tholle et Juan Mateu ont été respectivement réélus secrétaire et trésorier ; Lydia Ontal (AFICS-New York) a été réélue secrétaire-adjointe. Anthony Ingram et Robert Yazgi ont été réélus aux fonctions de vérificateurs des comptes. Toutefois, Aurelio Marcucci a été ultérieurement contraint, pour raisons de santé, d'abandonner toute participation dans les activités de la Fédération. Tous regretteront vivement sa forte personnalité, sa compétence exceptionnelle et son dévouement.

13. En acceptant sa ré-élection au poste de président, Witold Zyss a informé le Conseil qu'il n'accepterait pas en 2008 une nouvelle prolongation de son mandat.

PENSIONS

14. Dans l'accomplissement de sa mission de représentation et de défense des retraités concernant les pensions, l'Association répartit traditionnellement son action entre la prise en charge des problèmes individuels que lui soumettent ses membres et la protection et la promotion des intérêts généraux de la communauté des anciens fonctionnaires du système des Nations Unies. Les changements intervenus dans la délocalisation des bureaux de Genève du Palais des Nations au Grand Saconnex ainsi que des mouvements dans le personnel d'encadrement ont entraîné inévitablement quelques difficultés dans la gestion des dossiers auxquelles l'AAFI-AFICS a apporté toute son attention dans la mesure où elles lui étaient signalées par les pensionnés intéressés.

15. Comme de coutume, l'Association a fait de son mieux pour venir en aide à ses membres, soit en les conseillant soit en les assistant auprès des services de la Caisse à Genève. Les problèmes qui lui sont soumis, par leur diversité, permettent de suivre de près le fonctionnement de la Caisse et l'application pratique de sa réglementation; ils mettent en lumière les points sur lesquels, malgré nos interventions, il n'a pas été possible d'assurer des solutions que nous puissions considérer comme équitables et sur lesquels il serait souhaitable d'engager une action de portée générale dans l'intérêt collectif des retraités.

16. Le succès des actions de l'Association dépend de trois conditions: il faut pouvoir compter sur la bonne volonté et la compréhension des services de la Caisse; les procédures internes de la Caisse doivent être assez clairement perceptibles; l'Association doit avoir les moyens de susciter un réexamen des aspects de la réglementation et de son application qui heurtent son sens de l'équité.

17. La première condition ne dépend que de l'état des relations personnelles entre les acteurs; dans une certaine mesure, il en est de même de la deuxième. Il en va tout autrement de la troisième qui dépend, non plus de relations entre individus, mais du fonctionnement de mécanismes institutionnels. Sur ce point, dès lors qu'il s'agit de problèmes de fond qui dépendent du Comité mixte de la Caisse des pensions ou de l'Assemblée générale des Nations Unies, organe suprême en matière de pensions, l'Association dépend entièrement de la Fédération des Associations d'Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI).

18. Or, dans cette voie, le succès n'a guère été au rendez-vous, en particulier concernant deux dispositions du Règlement de la Caisse, les articles 35bis (pension de conjoint divorcé survivant) et 45 (versement par la Caisse d'une partie de la pension à un ex-conjoint) qui posent des problèmes d'application et de fond difficiles et parfois douloureux. Bien que notre Association ait étudié et discuté avec la Fédération, dès 2003, les problèmes relatifs à l'article 35bis, la seule réaction de la Caisse aux propositions et demandes de l'Association, relayées par la Fédération, a été une note du Secrétariat de la Caisse ignorant toutes nos demandes sauf une qui a été reconnue justifiée mais à laquelle il est proposé de répondre par une solution qui facilite la tâche du Secrétariat mais aggrave le problème en question.

19. Un cas récent illustre les difficultés que soulèvent les deux articles susmentionnés. L'une d'elle concerne le quantum de la réduction de la pension appliquée en vertu de l'article 45. Il n'existe actuellement aucune limite au prélèvement qui peut être ainsi opéré par la Caisse au profit d'une tierce partie et cette situation peut avoir des conséquences désastreuses pour les intéressés. En outre, la décision d'opérer ce prélèvement relève de larges pouvoirs d'appréciation laissés au Secrétaire exécutif de la Caisse, dont il y aurait lieu de préciser les conditions d'exercice afin de garantir les intérêts essentiels du titulaire de la retraite ainsi amputée.

20. Ces problèmes illustrent les domaines dans lesquels une action résolue de notre Association et une action non moins résolue de la Fédération sont hautement souhaitables et devraient être envisagées avec la plus grande attention par les responsables de ces organes.

SANTÉ

(a) Soins de longue durée

21. Suite au mandat qui lui a été assigné par l'Assemblée Générale dès 2004, confirmé en 2006, le Comité a concentré son attention sur la question des soins de longue durée.

22. En février 2007, la Commission Santé y a consacré une réunion spéciale. Le groupe de travail pour les Soins de Longue Durée désigné par la Commission s'est, depuis, transformé en comité préparatoire du Séminaire d'information sur le sujet prévu le 24 janvier 2008

23. Le Comité a porté son attention principalement sur trois points :

- maintenir et développer les contacts avec les fournisseurs de soins de longue durée à Genève et en France voisine.
- rassembler toutes informations relatives (a) aux ressources existant dans ces zones géographiques et (b) à la couverture des coûts relatifs aux soins de longue durée par les systèmes d'assurance maladie des différentes organisations.
- attirer l'attention des administrations des organisations ayant leur siège à Genève sur la nécessité d'apporter une plus grande homogénéité aux dispositions à établir en matière de couverture d'assurance des soins de longue durée.

24. Afin de mieux faire connaître aux retraités des organisations internationales établis dans la région les dispositions existantes en matière de soins de longue durée, des membres du Comité ont rencontré des représentants de la Fédération Genevoise des Établissements Médico-sociaux (FGEMES), le Centre Local d'Information de Coordination Gérontologique (CLIC) du Pays de Gex ainsi que des directeurs de maisons de retraite à Genève et en Haute-Savoie.

25. Si de tels contacts ont été bénéfiques dans le sens d'une meilleure compréhension des besoins des fonctionnaires internationaux retraités, ils ont, de plus, permis au Comité de s'adjoindre un certain nombre de ces personnes, expertes en la matière, pour faire des présentations au Séminaire d'Information du 24 janvier 2008.

26. Simultanément, le Comité a eu des contacts suivis avec les représentants des caisses de protection de la santé des diverses organisations, qui ont volontiers fourni une information complète sur leurs prestations respectives en matière de soins de longue durée.

27. Ces contacts ont également permis au Comité de mettre à jour la Note d'Information de 2006 qui détaille les prestations relatives aux soins de longue durée.

28. Lors de ses discussions, le Comité a pris pleinement la mesure des implications politiques de toute discussion, au sein des organes exécutifs des Organisations, consacrée à une prise en charge de coûts, ou à une amélioration des prestations existantes, relatifs aux soins de longue durée. Cet aspect des choses a été rendu encore plus aigu après l'introduction de critères budgétaires de la fonction publique internationale qui exige des organisations qu'elles tiennent intégralement les engagements financiers découlant de la prise en charge des soins de santé après le service actif.

29. En tout état de cause, le Comité a maintenu sa position de principe politique qui considère les soins de longue durée comme faisant partie des obligations de sécurité sociale des Organisations, devant être couverts par les systèmes de protection de la santé. De plus le Comité a été conduit, à la suite à l'étude comparative conduite en 2006 et récemment mise à jour, à attirer l'attention des organisations sur les différences existantes entre leurs systèmes et à les encourager à une plus grande cohérence. Le Comité de l'AAFI-AFICS espère que la Commission Santé aura été en mesure d'identifier, avant l'Assemblée Générale, quelles avancées pourraient être accomplies en ce sens. Il est patent qu'un certain nombre d'organisations ayant leur siège à Genève ont déjà pris des mesures, au sein de leurs systèmes de protection de la santé, en vue de revoir et d'améliorer leurs prestations en matière de soins de longue durée. Ceci mérite d'être relevé et apprécié.

30. Le Comité a également continué à défendre cette position au Conseil de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux, lequel, reconnaissant l'utilité de la Note d'information de l'AAFI-AFICS (voir plus haut, para. 27), a décidé de rassembler une information sur les dispositions analogues existant dans toutes les organisations du système des Nations Unies dans le monde entier.

31. Dans cette perspective, le Comité a également maintenu d'étroits contacts avec le Secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS/CEB). La question de la couverture des soins de longue durée figure à son ordre du jour depuis quelques années. Le CCS/CEB entend pousser plus loin la discussion du problème au sein d'un groupe de travail constitué de membres de ses réseaux Budget, Finance et Ressources Humaines.

(b) Vaccination contre la grippe

32. Le Comité a continué d'encourager la vaccination des retraités contre la grippe. L'OMS poursuit cette action depuis quelques années : 224 retraités ont ainsi été vaccinés en automne 2007. A l'ONUG, 600 retraités ont été vaccinés. Les coûts engendrés par les vaccinations ont été assumés par les caisses de protection de la santé de ces organisations. Il est vivement recommandé aux autres organisations de mettre en place un programme analogue, ne serait-ce que parce que le coût des traitements des cas de grippe est de loin plus onéreux pour les Caisses que celui de la vaccination.

(c) Représentation des retraités dans les comités des caisses d'assurance-maladie

33. Toutes les organisations possèdent une instance de gestion paritaire Personnel/Direction, chargée de veiller au bon fonctionnement de leur système de protection de la santé. La représentation des retraités dans ces comités ou conseils de gestion n'est cependant pas organisée de façon uniforme et le Comité de l'AAFI-AFICS continue de faire valoir auprès des Administrations l'importance de la prise en compte du point de vue des retraités dans leur fonctionnement. La révision des Statuts de l'Assurance mutuelle des Nations Unies à Genève, préparée par son Comité exécutif, n'a pas encore été présentée à la ratification des sociétaires. Dans ce projet, le représentant des retraités au sein du Comité ne bénéficie toujours pas du droit de vote, bien que les retraités soient sociétaires de la Mutuelle au même titre que les participants actifs. L'AAFI-AFICS se tient prête à présenter les amendements nécessaires pour remédier à cette situation.

(d) Divers

34. Dans le cadre de sa Commission Santé, le Comité continue à encourager les initiatives prises par le groupe des Secrétaires exécutifs des Assurances de Santé des Organisations ayant leur siège à Genève, en particulier celles qui visent à généraliser l'application, aux membres du personnel et aux retraités des organisations internationales, des tarifs (TARMED) normalement utilisés pour les actes médicaux, tant par les hôpitaux que par les praticiens, pour les autres patients.

35. Toute nouvelle information pertinente relative à cette question, et à toutes celles évoquées dans cette section du rapport seront fournies oralement à l'Assemblée Générale.

ACTION SOCIALE

Assistance sociale

36. L'assistante sociale de l'AAFI-AFICS, Mme Nana Leigh a poursuivi en 2007 sa collaboration à l'association à l'entière satisfaction du Comité et des ses « clients » dans la communauté des anciens fonctionnaires internationaux à Genève et bien au-delà. Le Comité tient à souligner que, contrairement à ce qui a été affirmé par certains, l'assistante sociale de l'AAFI-AFICS répond sans discrimination, dans la limite de ses moyens d'action, aux demandes d'aide émanant de *tous* les anciens fonctionnaires, quelle que soit l'organisation dans laquelle ils ont servi, où qu'ils résident dans le monde et même s'ils ne sont membres d'aucune association d'anciens fonctionnaires internationaux.

37. L'assistante sociale maintient des contacts réguliers avec les conseillers du personnel dans les différentes organisations du système des Nations Unies à Genève, avec les fonctionnaires de la Caisse des pensions et avec les services sociaux de la Ville et du Canton de Genève ainsi que de France voisine.

38. L'assistante sociale procède également à l'examen des appels à l'intervention du Fonds de solidarité de l'AAFI-AFICS. Elle consulte à cet effet le membre du Comité délégué à l'action sociale et, s'il est constaté que la demande répond aux critères d'octroi de dons ou de prêts du Fonds, le dossier est soumis pour décision au président qui peut demander l'avis d'autres membres du Comité dans les cas complexes. Lorsque l'assistante sociale estime que certaines demandes répondent aux critères du Fonds de secours de la Caisse des pensions, elle les porte à la connaissance du Bureau de Genève de la Caisse qui peut aussi venir en aide aux pensionnés en difficulté.

39. L'une des interventions les plus prenantes de l'assistante sociale est d'aider les retraités les plus âgés qui ont parfois du mal à accomplir sans aide leurs démarches administratives (par exemple remplir les formulaires de demandes de remboursement de frais médicaux). Ceci peut demander beaucoup de temps et d'efforts lorsque certains retraités n'ont plus la capacité de régler eux-mêmes leurs problèmes administratifs.

40. Mme Leigh travaille à temps partiel trois jours par semaine : toute la journée le lundi et le matin les mardi et mercredi. Son bureau est situé près de ceux de l'AAFI-AFICS (bureau C-500) au Palais des Nations. Son numéro de téléphone est le 022 917 35 19, celui de son portable est le 076 397 50 89 et son adresse électronique est : afics-social@unog.ch . Dans la mesure où une part non négligeable de son travail consiste à avoir des contacts extérieurs - collègues, services d'action sociale, établissements médico-sociaux - à rendre visite à des retraités chez eux ou à les accompagner à des rendez-vous, ou encore assister à des réunions, notre assistante sociale est fréquemment loin de son bureau. Il est donc recommandé de prendre rendez-vous avec elle avant d'aller lui rendre visite.

41. En 2007, l'assistante sociale a reçu 105 demandes d'intervention diverses, contre 92 en 2006. Parmi ces demandes 90 étaient d'origine locale (Suisse ou France voisine) et 15 provenaient d'autres pays dans le monde.

Elles se répartissaient comme suit :

Questions personnelles, famille, santé	23
Maisons de retraite, hospitalisations	26
Appui aux retraités pour démarches administratives	27
Aide au remboursement de frais médicaux	9
Appels au Fonds de solidarité	10
Information générale	10

Fonds de solidarité

42. Au total, dix demandes d'aide financière ont été traitées en 2007. Trois d'entre elles avaient commencé à être examinées en 2006 : deux ont été approuvées et une ne répondait pas aux critères d'attribution. Des sept nouvelles demandes reçues en 2007, une a été approuvée, une ne répondait pas aux critères et les cinq autres sont en attente d'informations complémentaires demandées aux intéressés.

ASSISTANCE AUX MEMBRES ET VIE DU « SECRÉTARIAT » DE L'AAFI-AFICS

43. Les bureaux de l'AAFI-AFICS sont situés au 5ème étage du bâtiment C - porte 6 - au Palais des Nations. Il sont faciles d'accès aux retraités et aux fonctionnaires en activité, par l'ascenseur n° 7 qui dessert au rez-de-chaussée, la poste, la banque, le kiosque à journaux et le bar de la presse. Bien que les permanences soient organisées le mercredi matin seulement, les visiteurs trouveront fréquemment les autres jours un membre du Comité ou un autre bénévole pour répondre à une question ou donner de la documentation. Dans les cas nécessitant la présence d'un spécialiste, la prise d'un rendez-vous est conseillée.

44. Les sujets sur lesquels nous sommes consultés sont extrêmement variés, véritable stimulant pour notre association. Les demandes d'information sur la fiscalité reviennent régulièrement en période de déclaration, surtout lorsque les nouveaux retraités ont leur premier contact avec l'Administration des impôts. Les questions concernant la Caisse des pensions et les différentes caisses de protection de la santé sont également très nombreuses.

45. Une question qui pose beaucoup de problèmes, aussi bien à nos membres qu'à nous-mêmes, est celle des changements d'adresse. Chaque année, nous perdons contact avec un certain nombre de nos membres - leur courrier nous étant retourné avec mention « *inconnu à cette adresse* » - sans que nous puissions les retrouver en dépit de tous nos efforts. *Tout changement d'adresse doit être communiqué directement à l'AAFI-AFICS*. Il faut savoir que, malheureusement, il n'est pas suffisant de prévenir la Caisse des pensions dans l'espoir que celle-ci nous fera suivre l'information. La Caisse des pensions à Genève n'est plus disposée, au nom des règles de la confidentialité, à la partager avec notre association.

46. L'usage de notre système de répondeur téléphonique présente aussi une difficulté pour certains membres qui, de façon compréhensible, hésitent à nous laisser ainsi un message. Il est suggéré aux membres qu'en cas de difficulté avec le répondeur, ils téléphonent directement au bureau de l'AAFI-AFICS entre 10 h et 16 heures le lundi et le jeudi, et de 9 h 30 à 12 h 30 le mercredi, lorsqu'il est à peu près certain qu'il leur sera répondu directement. Nous nous efforçons de donner le plus rapidement possible une suite à toutes les demandes.

47. Le problème de l'accès *en voiture* au Palais des Nations a fait aussi l'objet de très nombreuses protestations et demandes d'intervention. Cette question n'a malheureusement pas pu être réglée comme nous l'aurions souhaité. Même les retraités de l'ONUG, possesseurs d'une vignette automobile T2, ne sont plus autorisés à accéder aux parkings sauf s'ils arrivent très tôt (au moins avant 9 h) et en dehors des périodes de grandes conférences et réunions. Nous avons obtenu toutefois que les retraités à mobilité réduite puissent entrer avec leur voiture dans la mesure où ils informent la Sécurité de l'ONUG la veille de leur visite. Les travaux de réduction du nombre de places de parking disponibles ont commencé en octobre 2007 et s'achèveront fin 2008 par la suppression - mesure de sécurité imposée par le siège - de près de 400 places situées à moins de vingt-cinq mètres des bâtiments.

48. Il est rappelé que les personnes désirant accéder à pied au Palais des Nations (exclusivement par l'entrée de la Place des Nations ou celle du Portail de Prégny) ne sont sujettes à aucune restriction dans la mesure où elles sont munies d'un badge d'identité d'ancien fonctionnaire délivré par l'ONUG, le siège des Nations Unies à New York ou l'une des organisations *ayant leur siège à Genève*. Les anciens fonctionnaires d'autres organisations ou programmes *ayant leur siège en dehors de Genève* doivent s'annoncer, avec un justificatif de leur qualité, au bureau de la Sécurité, Portail de Prégny, au Palais des Nations pour se faire délivrer un badge ONUG.

49. Toutefois, le déménagement des bureaux de la Caisse des pensions du Palais des Nations au Grand-Saconnex (voir *Bulletin* de septembre 2007) a facilité l'accès des retraités à ce service où ils disposent d'un parking spécial réservé aux visiteurs et qu'ils peuvent aussi rejoindre par les transports publics. La direction de la Caisse à Genève demande cependant à tous les retraités de ne pas rendre visite aux services sans avoir obtenu au préalable un rendez-vous (téléphone : +41(0)22 928 88 00).

SÉMINAIRES

50. Comme les années précédents, l'AAFI-AFICS a été invitée en 2007 à présenter l'Association lors des séminaires de préparation à la retraite organisés, l'un par l'Office des Nations Unies à Genève le 27 mars et le second par le Bureau international du Travail le 1^{er} octobre. Ces sessions permettent aux représentants de l'AAFI-AFICS de parler de différents aspects de la vie à la retraite, des pensions, de l'assurance maladie et de la protection sociale.

51. En 2007 la participation des futurs retraités à ces séminaires a été particulièrement impressionnante, surtout à l'ONUG où quelque 400 fonctionnaires venant de diverses organisations et programmes du système des Nations Unies, de Genève et d'autres lieux d'affectation en Europe, ont écouté nos présentations et provoqué un utile échange de vues avec nos représentants. Afin d'être en mesure de recruter immédiatement de nouveaux membres pour l'AAFI-AFICS, une permanence temporaire a été installée dans un bureau adjacent à la salle de réunion du séminaire. Des membres du Comité se sont relayés pour que l'association soit présente pendant les cinq jours de la session, répondre aux questions des participants et leur fournir conseils et informations. Un nombre important de nouveaux membres ont ainsi rejoint l'AAFI-AFICS.

52. Au séminaire organisé au BIT, une séance spéciale consacrée au choix (ou à la renonciation) de la somme en capital - sujet très important pour les futurs retraités - a été animée par notre président d'honneur Aamir Ali et par Gilbert Ferrari en sa qualité de membre de l'AAFI-AFICS.

53. Ces séminaires donnent à l'association une occasion très appréciée de mieux se faire connaître parmi les futurs retraités et d'augmenter substantiellement le nombre de ses membres. L'AAFI-AFICS tient à exprimer aux administrations de l'ONUG et du BIT sa gratitude pour leur appui et leur coopération.

PUBLICATIONS

54. Chaque année, cinq numéros du *Bulletin* sont publiés, le n° 1 contenant l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'association et le rapport du Comité. Les autres numéros contiennent des informations sur la vie de l'AAFI-AFICS et des autres associations d'anciens fonctionnaires dans le monde ; sur les activités et les événements dans le monde des Nations Unies et des institutions spécialisées ; et encore d'autres articles dont l'équipe de rédaction espère qu'ils intéressent nos membres, sans oublier la très appréciée chronique « Petits riens et grands moments ». Les réactions de nos membres sur le contenant et le contenu du Bulletin ainsi que leurs contributions éventuelles sont toujours les bienvenues.

55. La fabrication du *Bulletin* est le plus souvent confiée aux services d'impression de l'ONUG mais l'OMC, le BIT, l'UIT, l'OMS et l'OMM nous apportent leur appui chaque fois qu'ils le peuvent ; c'est ainsi que le présent Rapport a été imprimé par Le BIT. Au cours de l'année écoulée, des incidents techniques indépendants de notre volonté ont retardé à deux reprises la distribution du *Bulletin* à nos membres : nous leur exprimons nos regrets .

56. L'information donnée à nos membres dans le *Bulletin* sur les publications de l'AAFI-AFICS, ainsi qu'aux futurs retraités lors des séminaires de préparation à la retraite, a provoqué cette année un afflux considérable de demandes - plusieurs centaines - de ces publications. Les plus demandées sont les notes sur la double filière et sur la somme en capital. Les notes sur la fiscalité - générales ou spécifiques à un pays en particulier - provoquent également un très grand intérêt. Aussi nous efforçons-nous de les mettre systématiquement à jour. A cet effet, nous comptons beaucoup sur tous les membres de l'AAFI-AFICS pour nous faire parvenir toute information nouvelle sur la fiscalité des pensions des Nations Unies dans les pays où ils résident.

VIE SOCIALE

57. Au cours de l'année écoulée, trois déjeuners ont été organisés au restaurant du BIT : le 6 mars à la suite de la 67^{ème} Assemblée générale de l'Association, le 19 juin et le 30 octobre jour où notre membre Charlotte Lamunière qui venait de célébrer son 105^{ème} anniversaire et 39 ans d'adhésion à l'AAFI-AFICS a été chaleureusement applaudie. Les déjeuners sont très suivis - comportant un nombre important de participants réguliers - et apparemment appréciés.

58. Nous avons reçu toutefois cette année quelques critiques en ce qui concerne le lieu où se déroule traditionnellement le repas (certains voudraient que nous en changions de temps en temps) et sur le rapport qualité-prix des déjeuners, actuellement facturés 45 Fr - tout compris - par le restaurant du BIT. Sur ce dernier point nous sommes intervenus auprès du restaurateur et avons obtenu une amélioration de la qualité des menus, sinon de leur prix, très comparables d'ailleurs avec ceux des autres restaurants, aussi bien dans les autres organisations qu'en ville. Sur le choix du lieu où se déroulent les repas, il nous a été impossible jusqu'à présent de trouver un établissement comportant la même capacité d'accueil, facilitant les inscriptions et annulations de dernière minute et présentant l'avantage d'un parking gratuit à proximité immédiate de la salle du restaurant, mais nous sommes ouverts à toute suggestion.

59. Un voyage, prévu en Irlande au mois de septembre 2007 a malheureusement dû être annulé, notre agent de voyages n'ayant pas reçu suffisamment d'inscriptions.

60. Le groupe d'étude sur Shakespeare, qui compte quelque vingt membres, s'est régulièrement réuni tous les mercredi matin. La lecture d'Othello a donné lieu à de vifs débats sur les personnages et la personnalité de Iago et d'Othello. Le groupe a terminé sa session 2007 par une projection vidéo de l'opéra "Othello" et un déjeuner fort sympathique au restaurant du BIT.

61. L'*Amicale du Soleil* a poursuivi l'organisation de ses repas bi-mensuels au Café du Soleil du Petit-Saconnex. Ed Sackstein qui, pendant treize années, fut l'organisateur et l'animateur de ces déjeuners a annoncé son intention de prendre sa « retraite » fin 2007. Fort heureusement des volontaires se sont manifestés pour continuer cette activité dans les années à venir.

REMERCIEMENTS

62. Notre Association, qui a dépassé les 3.500 membres en 2007, ne serait pas l'organe important de représentation des anciens fonctionnaires internationaux qu'elle est devenue au fil des années et son audience ne serait pas aussi largement reconnue, sans l'appui fort et généreux qu'elle reçoit de tous côtés.

63. L'appui de très nombreux membres de l'AAFI-AFICS, tout d'abord, avec qui nous entretenons au long de l'année un contact continu et fructueux et qui nous incitent, par leurs attentes, leurs demandes, leurs avis, à aller toujours plus loin dans nos efforts pour les informer, les aider, être leur interprète et les défendre. Il n'est pas de jour où nous ne soyons sollicités, par des lettres, des courriels, des visites, des appels téléphoniques : cela nous encourage considérablement dans l'accomplissement de notre mission de « service » auprès de tous les anciens internationaux. Cette confiance est la partie « qualitative » - sans doute la plus motivante - du mandat que nous détenons pour parler au nom des retraités, non seulement à Genève mais au delà, notamment – dans le cadre de la FAAFI – au Comité mixte de la Caisse des pensions.

64. Au quotidien, le Comité a la chance d'avoir à ses côtés non seulement une assistante sociale dont le dévouement a donné en quelques années maintenant une nouvelle et importante dimension au cadre d'action traditionnel de l'Association, mais aussi plusieurs collègues bénévoles qui s'emploient à faire en sorte que le « Secrétariat », s'adapte en permanence, sans trop de heurts, aux méthodes de travail et aux technologies sans

lesquelles nulle grande Association ne saurait accomplir sa tâche aujourd'hui. Le Comité souhaite ici les remercier très chaleureusement pour cette part substantielle de leur temps qu'ils offrent à l'AAFI-AFICS.

65. Le Comité désire enfin exprimer sa profonde gratitude aux responsables des administrations et des services des organisations de Genève – et en tout premier lieu ceux de l'Office des Nations Unies où l'AAFI-AFICS a ses bureaux – pour l'aide logistique considérable qui, depuis toujours, est accordée gracieusement et généreusement à notre Association, dans les mêmes conditions où elle est accordée aux Associations de personnel en activité. L'AAFI-AFICS est sensible à cette reconnaissance concrète de la continuité d'objectifs et d'intérêts qui existe au sein de la communauté des fonctionnaires et des anciens fonctionnaires du système des Nations Unies.

**68th GENERAL ASSEMBLY
OF AAFI-AFICS**

**Tuesday 4 March 2008 at 9 h 45
International Labour Office
Route des Morillons 4, Geneva**

Room II, Level R.3 south

PROVISIONAL AGENDA

- 1. Opening of the Session**
- 2. Election of the President of the General Assembly**
- 3. Adoption of the Agenda**
- 4. Report of the Committee**
- 5. Accounts for 2007 and related matters**
- 6. Election of two auditors for 2008**
- 7. Any other business**

REPORT OF THE COMMITTEE

FOR 2007

COMPOSITION OF THE ASSOCIATION

1. At end December 2007, the Association had just over 3'500 members, compared with 3'465 in December 2006. Of the 126 new members in 2007, 76 took a life membership, while 52 opted for annual membership. Roughly two-thirds of the members live in Switzerland and neighbouring France, the other third in 92 different countries.

THE COMMITTEE

2. Within the Committee, special responsibilities were attributed as follows:

Honorary Chairman Aamir Ali

Bureau

Jean-Jacques Chevron	Chairman
Jacques Bacaly	Vice-Chairman (health) (<i>up to 30 June 2007</i>), permanences
Roger Eggleston	Vice-Chairman (health) (<i>as from 1 July 2007</i>), committee meeting reports, permanences
Elisabeth Belchamber	Vice-Chairman (management), publications, social activities
Jean Hanus	Vice-Chairman (pensions), committee meeting reports, permanences
Venkataraman Narasimhan	Treasurer, permanences
.....	<i>Secretary (temporarily vacant)</i>

Other elected members

Yves Beigbeder	Collaboration in <i>Bulletin</i> , committee meeting reports, permanences
Katia Chestopalov	Committee and General Assembly meeting reports; permanences.
David Cohen	Permanences
Odette Foudral	Pre-retirement seminars, permanences
Samy Kossovsky	Health matters, translations, permanences
Juan Mateu	Permanences, liaison with UNOG, FAFICS matters (Treasurer)
Samuel Mbele-Mbong	Permanences
Klaus Netter	Taxation matters (except France), AVS, committee meeting reports
Dev Ray	Relations with CONGO and other NGOs, committee meeting reports
Anders Tholle	Social welfare, collaboration in <i>Bulletin</i> , FAFICS matters (Secretary), committee meeting reports
Pierre Vangeleyn	UNOG Health insurance, permanences
Gerald Walzer	Permanences; <i>ad hoc</i> projects.

Members representing other retiree associations

3. The associations of former staff members of international organizations with headquarters in Geneva are represented on the Committee by:

Jean Balfroid – <i>Alternate : Fabio Bigi</i>	ITU Section of Former Staff Members
Roger Fontana – <i>Alternate : Stanislas Flache</i>	WHO Association of Former Staff Members (AFSM)
Olof Karsegard - <i>Alternate : Antero Hyvarinen</i>	ITC Association of Former ITC staff
<i>Robin Pery – Alternate : Hamish McCombie</i>	WMO Amicale of Former Staff
Claude Mercier	GATT/WTO Association of Former Officials
Mario Tavelli – <i>Alternate : Jean-François Santarelli</i>	ILO Section of Former Officials

RELATIONS WITH OTHER ASSOCIATIONS OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS IN GENEVA

4. Since 2000, the associations of former staff members of organizations within the UN system that have their headquarters at Geneva are represented, in conformity with the Statutes, on the AAFI-AFICS Committee (see para. 3 above). Their participation in the work of the Committee, which for some had already been active previously, has further strengthened in a climate of mutual and friendly coordination.
5. The internal rules of the Federation of Associations of Former International Civil Servants (FAFICS) preclude that other Geneva-based associations than AAFI-AFICS be full members of the Federation since they stipulate – *inter alia* - that member associations must admit former officials of *all* UN organizations and programmes without discrimination. The AAFI-AFICS Committee has debated these provisions on numerous occasions during discussions on the preparation of the revised Statutes of the Federation, which were adopted last July by the FAFICS Council, and of its new rules of procedure. Two of these associations and one elected member of the Committee consider that these provisions should not apply to the large organization-based associations that exist in Geneva. However, the large majority of the Committee did not wish any change to be made in this respect.
6. It should nevertheless be recalled that arrangements were made already in 1998 for these associations to officially participate in the annual sessions of the FAFICS Council as part of the AAFI-AFICS delegation. In this context, they are fully free to express their opinion on any item of the agenda even if this opinion does not necessarily concur with the position of the delegation as defined by the Committee of AAFI-AFICS. This procedure has now been followed without any problem for almost ten years.

RELATIONS WITH THE FEDERATION OF ASSOCIATIONS OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS (FAFICS) AND ITS MEMBERS

7. The FAFICS Council held its 36th session at the United Nations Headquarters, New York from 2 to 6 July 2007, at the invitation of AFICS-NY, and under the presidency of Witold Zyss. Twenty-seven member associations were present or represented. The session was preceded on 28 June by a meeting of the Working Group on the revision of the Statutes, presided by Witold Zyss.
8. The AAFI-AFICS delegation to this session was made up of Jean-Jacques Chevron (Chairman of the Association and Head of Delegation), Roger Eggleston and Jean-François Santarelli, the latter also representing the Section of former ILO Officials (see para. 6 above). Roger Eggleston was Rapporteur of the Working Group on the Statutes. Anders Tholle participated in the Council session in his capacity as Secretary of the Federation.
9. A report on the Council session was published in the September 2007 *Bulletin* of the Association. An important step was taken at this Council session regarding the FAFICS Statutes. Following extensive preliminary consultations by correspondence between members of the Federation, the President and Rapporteur of the Working Group, the Working Group reached an agreement on a revised set of Statutes of the Federation during its meeting in New York on 28 June 2007. The Council adopted these revised Statutes, which entered into force on 7 July 2007. The FAFICS Council decided to continue to review the “Objectives and Functioning of FAFICS and Revision of its Statutes”, by turning its attention to the drawing up of Rules of Procedures for the Council. Following the same procedure as for the preparation of the new Statutes, Roger Eggleston, Vice-Chairman of the AAFI-AFICS Committee, continues as rapporteur of the Working Group, which is expected to deliver its recommendations to the FAFICS Council at the next Council session, in Rome in July 2008.
10. Three new member associations were admitted: ACEFUN-Costa Rica, AEFNUC-Cuba and AFICS-Kenya, bringing the total membership of FAFICS up to 40 associations, representing some 17,000 individual members.
11. The Council met, as usual, with Bernard Cochemé, Chief Executive Officer of the UN Joint Staff Pension Fund accompanied by some of his senior colleagues. A number of questions were raised with Mr. Cochemé, who provided some immediate oral replies and will give further details in a document to be circulated at a later

stage to all member associations. Following specific problems regarding the payment of pension benefits in their countries raised by the representatives of AEFNUC-Brazzaville and ARNUC-Kinshasa, Mr. Cochemé took an on the spot decision to instruct the Chief of the Pension Fund's Geneva Office to proceed on a mission to these two countries to attend to the problems.

12. The Council elected the following officers for 2007-2008: President Witold Zyss, AFUS-Paris, Vice-Presidents: Andrés Castellanos del Corral (AFICS-New York), Jean-Jacques Chevron (AAFI-AFICS Geneva), Jani S. Janakiram (AFUNPI-Bangalore), Mary Johnson (AAFICS-Australia), Mario La Fuente (AFICS-Santiago-Chile), Aurelio Marcucci (FFOA-Rome) and Tedla Teshome (AFICS-Addis Ababa). Gerhard Schramek of ARICSA-Vienna was appointed Advisor on Pension Matters. Our AAFI-AFICS Committee colleagues Anders Tholle and Juan Mateu were re-elected Secretary and Treasurer respectively, and Lydia Ontal (AFICS-New York) was re-elected Assistant Secretary. Anthony Ingram and Robert Yazgi were re-elected Auditors Subsequently. however, Aurelio Marcucci was obliged, for health reasons, to renounce his participation in all the activities of the Federation where his strong personality, his high competence and his dedication will be sorely missed.

13. On accepting re-election as President, Witold Zyss informed the Council that this would be his last year in the function

PENSIONS

14. In pursuing its mission of representation and defence of the retirees in pension matters, the Association traditionally concentrates its efforts on both the individual cases submitted by its members and the general interests of the whole community of former UN officials. The changes resulting from the move of the Geneva Office from the Palais des Nations to the Grand-Saconnex, and also staff changes, have inevitably led to certain difficulties in dealing with requests, a situation which AAFI-AFICS has made every effort to help overcome whenever retirees have informed us of their problems.

15. As usual, the Association did its best to assist its members with their difficulties, either by direct counselling and/or through mediation with the services of the Fund in Geneva. In view of the diversity of the problems submitted by members, this activity provides an observatory of the practical operation and application of the Fund's Regulations, revealing areas where interventions aimed at resolving an individual problem have fallen short, despite our efforts, of reaching an equitable solution, at least in our opinion, thus opening the path for action in the collective interest of all retirees..

16. The success of the actions undertaken by the Committee depends on three concerns: it has to count on the goodwill and the understanding of the services of the Fund; it must have a clear insight into the way in which the procedures are being applied; it must have the means to instigate a review of those aspects of the Regulations and of their application which appear to be inequitable.

17. The first of these must be dependent on the personal relationships between those involved; to some extent, the same is true of the second concern. The third is quite another matter as it relies not only on interpersonal relations but also on the way in which the institution functions. And here, whether it relates to substantive problems before the Pension Board or the United Nations General Assembly, which has the final authority on pension matters, AAFI-AFICS relies entirely on the Federation of Associations of Former International Civil Servants, (FAFICS).

18. In this respect the situation is far from being satisfactory, particularly concerning two provisions of the Regulations, articles 35bis (divorced surviving spouse's benefit) and 45 (remittance of a portion of a pension benefit to a former spouse) , which raise difficult and sometimes painful problems. Although AAFI-AFICS started studying the problems linked with the practical application of article 35bis and discussing them within the Federation as early as 2003, the only response of the Fund to detailed proposals of the Association, endorsed by the Federation, was a note of the Secretariat of the Fund that ignored all our claims except one, which was recognised as a real problem but was answered by proposing a solution that made its own task easier but worsened the situation of the retirees concerned.

19. A recent case has shown that further problems may be expected in connection with the articles referred to above. One is the quantum of the reduction in the benefit which may result from the application of article 45; there is presently no limit to the part of the benefit which may be distrained and this could have disastrous consequences. Another is the large power of determination vested in the Chief Executive Officer of the Fund, which ought to be more clearly defined and give priority to the essential interests of the beneficiaries.

20. These are only examples of fields in which a resolute action of our Association and an equally resolute action of the Federation are highly desirable and should be most seriously envisaged by these bodies.

HEALTH

(a) Long Term Care

21. In accordance with the mandate given to it by the General Assembly already in 2004 and underscored at the General Assembly in 2006, the Committee has continued to centre its attention on Long Term Care.

22. In February 2007, the Health Commission devoted a special meeting to the subject and since then the Commission's Long Term Care Working Group has reformed itself into a preparatory committee for the Information Seminar to be held on the subject in January 2008. (See paragraph XX below)

23. The Committee has focused its attention on three levels:

- the development and maintenance of contacts with long term care providers in Geneva and the surrounding areas of France;

- the provision of information both (i) in respect of the facilities available in these geographical areas and (ii) the insurance coverage provided for long term care through the organizations' different health insurance schemes;

- the importance of drawing to the attention of the administrations of the Organizations based in Geneva the need for greater cohesiveness in their approach to the provision of insurance coverage for long term care.

24. In order to develop a more complete understanding of what long term care arrangements and facilities are open to retirees from the international organizations who have chosen to retire in the local area, representatives of the Committee have had meetings with representatives of the Fédération Genevoise des Etablissements Médico-Sociaux (FEGEMS), the Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) of the Pays de Gex as well as with individual Directors of Retirement homes both in Geneva and in the Haute-Savoie.

25. Such contacts are in themselves helpful for the better understanding of the needs of international retirees in the area but they have also enabled the Committee to bring together a number of experts from these groups to provide presentations at the Information Seminar on Long Term Care which is scheduled to be held on 24th January 2008.

26. At the same time, the Committee has maintained close contacts with representatives of the Organizations' Health Insurances who have kindly provided comprehensive information about the respective long term care benefits.

27. They have also enabled the Committee to update the Briefing Note prepared in 2006 which details the long term care benefits available.

28. Throughout its deliberations, the Committee has been made aware, and is fully conscious of the political backdrop to any discussion, within Organizations' Governing Bodies, of introducing or increasing existing long-term care benefits. This had been made all the more acute as a result of the introduction of International Public

Sector Accounting Standards which required Organizations **to take account fully of their financial obligations** for After-Service Health Care.

29. Nevertheless, the Committee has continued to uphold its policy position that long-term care is an integral part of the social security obligations of the organizations and that it must be integrated into health insurance schemes. Moreover, as a result of the comparative analysis prepared in 2006 and recently updated, it has been able to draw the attention of Organizations to the differences between their current arrangements and encourage greater coherence. It is hoped to convene the Committee's Health Commission before the 2008 General Assembly to see what further efforts can be made in this respect. It is evident that a number of Geneva-based Organizations have been taking action to review and enhance the provision of long-term care benefits within their health insurance schemes and this is to be welcomed.

30. The Committee has also continued to pursue this policy within the Federation (FAFICS) which, acknowledging the usefulness of the AAFI-AFICS Briefing Note (referred to above) has asked that similar information be provided on the arrangements available in other UN system organizations elsewhere.

31. In this connection, the Committee also maintains close contacts with the Secretariat of the Chief Executives Board for Coordination (CEB) which has had long-term care coverage on its agenda for some years. The CEB intends to move discussion of the matter forward through a working group made up of members of its Human Resources and Finance and Budget networks.

(b) Vaccinations against Influenza

32. The Committee continues to monitor the introduction of the provision of anti-influenza vaccinations for retirees. WHO has been running such a scheme for some years and 203 WHO retirees were vaccinated in autumn 2007. At UNOG, 600 retirees were vaccinated. The costs of the vaccinations are covered by the Organizations' health insurance. Other Organizations are being urged to do the same thing, not least because the costs of treating influenza cases far outweigh the costs of vaccination.

(c) Representation of the retirees in Insurance Committees

33. All Organizations have some form of Joint Staff/Management Committee responsible for the surveillance of health insurance arrangements. The representation of the retirees in these Committees is, however, not consistent and the AAFI-AFICS Committee continues to underline, in its contacts with the relevant Administrations, the importance of fully reflecting the views of retirees in the functioning of such Committees. A revision to the Statutes of the Staff Mutual Insurance Society (UNOG), prepared by its Executive Committee has not yet been submitted for ratification by the members of the Society. In the new draft Statutes however there is no provision for a right to vote of the representative of the retirees, although these latter are full members of the Society in the same way as active staff. AAFI-AFICS stands ready to propose the amendments necessary to rectify this situation.

(d) Other matters

34. Working through its Health Commission, the Committee will continue to encourage the initiatives taken by the group of the Executive Secretaries of the Health Insurances of the Geneva-based organizations especially those concerning the application to the staff and retirees of the international organizations of the standard tariffs for medical interventions (TARMED) charged for other patients both in hospitals and by medical practitioners.

35. Wherever relevant, updated information on these and all the other issues referred to in this section will be provided orally to the General Assembly.

SOCIAL WELFARE

36. The Social Welfare Officer, Mrs. Nana Leigh, has continued her work for the Association during 2007 to the full satisfaction of the AAFI-AFICS Committee and her “clients” in the community of former international civil servants in Geneva and beyond. The Committee wishes to stress that, contrary to what some have said, the AAFI-AFICS Welfare Officer responds, within the limits of her means of action, without discrimination to requests for help from *all* former officials, irrespective of the organization to which they belonged or where they live, and even if they are not a member of any association of former international staff.

37. She continues to maintain regular contact with Staff Counselors in the different UN system organizations in Geneva, as well as with the staff of the UN Joint Staff Pension Fund and with the social services of the City of Geneva and neighbouring France.

38. The Social Welfare Officer reviews applications for assistance from the AAFI-AFICS Solidarity Fund. She consults with the Committee member responsible for Social Welfare Activities and, if they find that an application for financial assistance falls within the guidelines of the Fund, she will recommend such assistance to the Chairman, who may in a complex situation seek guidance from other members of the Committee. In some instances she may determine that a request for assistance might fall under the guidelines for the Pension Fund's Emergency Fund, and she will refer it to the UNJSPF's Geneva Office that can also provide help to a retiree in difficulty.

39. A regular feature of the work of AAFI-AFICS' Social Welfare Office is to assist elderly pensioners, who experience difficulties in preparing written claims for the reimbursement of medical expenses by their organizational health insurance. This can become a very demanding and time-consuming effort, when pensioners have aged to the point of not being able to handle their own administrative routines.

40. Mrs. Leigh works part-time during three days of the week, namely a full day on Monday and half days (mornings) on Tuesday and Wednesday. Her office is located near the AAFI-AFICS Secretariat in room C-500 at the Palais des Nations. The telephone number is 022 917 3519, the mobile telephone is 076 397 50 89 and the e-mail address is afics-social@unog.ch. As much of her work consists of calling on colleagues and contacts in socio-medical institutions, visiting clients in their home, accompanying older persons to appointments in town, or attending meetings elsewhere, she is frequently away from her office. It is therefore strongly recommended to make advance arrangements by telephone or by e-mail before calling on her at her office.

41. During 2007 the AAFI-AFICS Social Welfare Office received 105 requests for assistance in one form or another (as against 92 cases in 2006). Of these requests, 90 cases originated locally, (in Switzerland or neighbouring France) and 15 were from other parts of the world.

Breakdown of type of assistance given

Personal, Family and Health	23
Retirement homes, Hospitalisations	26
Administrative help	27
Assistance with health insurance claims	9
Solidarity Fund applications	10
General information	10

The AAFI-AFICS Solidarity Fund

42. A total of ten requests for financial assistance were processed in 2007. Three of these were requests pending from 2006, of which two were approved whilst the third did not fall within the guidelines of the fund. Of the seven new requests which were received in 2007, one has been approved, a second did not fall within the guidelines of the fund and the remaining five are pending as further information is awaited from the applicants.

ASSISTANCE TO MEMBERS AND THE AAFI-AFICS “SECRETARIAT”

43. The AAFI-AFICS Office is situated on the 5th floor of the C building - Door 6 - at the Palais des Nations. Easy to find for retired and serving staff alike since it is just a lift ride from the post office, bank, travel agency, bookstall and press bar. Although officially the office is “open to the public” only on Wednesday morning, visitors will frequently find a Committee member or one of our volunteers to reply to a question or to provide documentation. It is wise to make an appointment if special advice is needed.

44. It is perhaps part of the challenge that the problems raised are so varied. Requests for information on taxation are a regular feature during the period when tax returns have to be completed, especially when new retirees have to deal with their first encounter with the local tax authorities. Questions concerning the Pension Fund and the different Health Insurance schemes are also numerous.

45. A matter that creates some vexation for all is that of changes of address. Each year we lose contact with a number of our members – whose mail is returned marked “unknown” - despite the efforts that are made to trace them. *Changes of residence should be communicated directly to AAFI-AFICS.* Unfortunately it is not sufficient to write to, say, the Pension Fund and hope that the new address will be communicated to AAFI-AFICS. Rules of confidentiality mean that the Pension Fund is no longer willing to share such information with our Association.

46. The telephone answering system is also a difficulty for some of our members who, understandably enough, *hesitate to leave a message to a machine.* In this case, we suggest that our members telephone the AAFI-AFICS office between 10h00 and 16h00 on Monday and Thursday, or between 09h30 and 12h30 on Wednesday, when there is almost certainly someone who will reply directly. We do try to respond as rapidly as possible to all requests.

47. The difficulty of access to the Palais des Nations by car is also a subject of protest and requests for action. Unfortunately, we have not been able to solve this problem as we would have wished. Even UNOG retirees who have been issued with T2 parking stickers are no longer able to enter the Palais grounds, unless they arrive very early (before 9h00 at the latest) and when there are no big conferences or meetings. We have nevertheless been able to arrange for those retirees with problems of mobility to enter by car provided they inform UNOG Security the day before of their visit. Work on the reduction of the number of parking places started in October 2007 and will be completed by end 2008 with the elimination – a measure imposed by Headquarters – of some 400 places situated within 25 m. of the buildings.

48. It should also be remembered that it is possible to enter the Palais on foot (through the Place des Nations or the Prégny gates only) provided the visitor has an identity badge as a retired official issued either by UNOG, UNHQ in New York or one of *the Geneva-based* organizations. Retirees from other organizations or programmes with *headquarters outside Geneva* must go with the necessary identification to the Security offices at the Prégny gate of the Palais des Nations to receive a UNOG badge

49. However, the move of the Pension Fund offices from the Palais des Nations to the Grand-Saconnex (see the September 2007 *Bulletin*) has made its access easier for retirees as there is now a reserved car park for visitors. It is also possible to use public transport. The management of the Fund has, however, requested all retirees to make an appointment prior to any visit to their offices telephone (+0041 (0)22 928 88 00).

SEMINARS

50. As in prior years, AAFI-AFICS was invited to make presentations to seminars in preparation for retirement during 2007, by the UN Office at Geneva (UNOG) on 27 March and by the International Labour Office (ILO) on 1 October. Participation in these seminars permitted representatives from the AAFI-AFICS Committee and the Association’s Social Welfare Officer to speak about retirement, pensions, health insurances and social security issues.

51. In 2007, attendance at the seminars was impressive, particularly at UNOG, where some 400 future retirees, coming from different UN system organizations and programmes in Geneva and elsewhere in Europe, listened to the presentation and engaged in a fruitful dialogue with our representatives. With a view to recruiting new members of AAFI-AFICS, a temporary 'permanence' was established in an office adjacent to the Conference Room of the Seminar. Volunteers from the Committee took turns at being available in this office each day during the five-day seminar, to meet with the participants, to answer their questions and to provide them with advice and information. A significant number of new members were recruited this way.

52. As part of the ILO seminar, our honorary Chairman Aamir Ali together with our member Gilbert Ferrari, conducted a successful session on the complex dilemma that confronts future retirees, on whether to take a lump sum pension benefit or not.

53. These seminars provide a valuable opportunity for AAFI-AFICS to make the Association better known among future retirees and to boost membership. AAFI-AFICS wishes to express its recognition of the excellent cooperation and assistance given by the administrations of the ILO and UNOG.

PUBLICATIONS

54. Each year, five issues of the *Bulletin* are published – N° 1 containing the report of the Committee and the Agenda for the Association's Annual General Assembly, the other four with information on pensions, health insurance, news from other FAFICS member associations, news from the United Nations organizations and agencies, events and other articles which the editorial team hopes will be of interest to our members, and not forgetting the latest in the *Cabbages and Kings* series – an item that is greatly appreciated. We would be happy to receive any comments or suggestions regarding the contents of the *Bulletin* and written contributions are always most welcome.

55. The printing of the *Bulletin* is carried out largely in the reproduction unit of the United Nations, while the WTO, ILO, ITU, and WMO do provide these services whenever it is feasible for them. This present report was reproduced by the services of the ILO. The Committee warmly thanks all those who contribute to the printing and distribution of the *Bulletin*. During the past year, there have twice been technical problems beyond the control of our Association and which we regret, that delayed the distribution of the *Bulletin* to our members.

56. The information provided in the *Bulletin* on AAFI-AFICS publications, as well as to future retirees during the pre-retirement seminars resulted this year in a considerable influx – some hundreds – of requests for these documents. The most asked for are the notes on the dual track and the lump sum. The papers on taxation – both general and specific for certain countries – are also very much in demand. We therefore try to keep them as up-to-date as possible, and rely on all our members to send us any new information on taxation of UN pensions in their country of residence.

SOCIAL ACTIVITIES

57. During the past year, there were three lunches at the ILO Restaurant, on 6 March, immediately following the 67th General Assembly of the Association, on 19 June and on 30 October, at which Charlotte Lamunière, who had recently celebrated her 105th birthday and 39 years of AAFI-AFICS membership, was warmly applauded. The lunches are well attended, with a number of regular participants, and are apparently appreciated.

58. There has been some criticism of the choice of location for these traditional lunches (some would prefer that we change from time to time) and of the quality/price ratio – currently CHF 45 all included. On this latter point, after discussion with the ILO restaurant manager, we have obtained an improvement in the quality of the menus if not the price, which is in fact absolutely comparable to that of other restaurants in town and in other organizations. As to the choice of location, we have not been able to find another restaurant offering as much space and flexibility regarding the number of participants, and which also has the advantage of adjacent free parking, but we are open to all suggestions.

59. A trip planned to Ireland in September had, unfortunately, to be cancelled by our travel agency since there was insufficient participation.

60. The Shakespeare study group, comprising some 20 members, has met regularly every Wednesday in the ILO. The current reading of Othello has prompted lively discussion on the character and intentions of both Iago and Othello. The group ended the 2007 session with a video of Verdi's opera "Othello" and a most enjoyable lunch at the ILO Restaurant.

61. The *Amicale du Soleil* has continued to meet for lunch twice a month at the Petit-Saconnex Café du Soleil. Ed Sackstein, who has for the past thirteen years been the convener and moderator of these lunches, announced his intended "retirement" at end December 2007. Some volunteers have, however, fortunately come forward to continue to arrange this activity in the coming years.

ACKNOWLEDGEMENTS

62. Our Association, which in 2007 reached a membership of over 3'500, would not be able to carry out the role of representation of retired international staff that it has assumed over the years or be so widely recognized within the international community without the strong and generous support it receives from all quarters.

63. The support first and foremost of the many members of AAFI-AFICS with whom throughout the year we maintain a continual and fruitful contact, who through their expectations, their requests, their advice, encourage us to ever increase our efforts to inform, assist, represent and defend them. Every day we are approached by letter, e-mail, visitors and telephone calls, which are a great incentive in carrying out our mission. The confidence shown is probably our best motivation in filling our mandate on behalf of international retirees both in Geneva and elsewhere, particularly – within FAFICS – in the Pension Board.

64. On a daily basis, the Committee is fortunate to be able to rely not only on the presence of a welfare officer who has over only a short number of years been able to add another dimension to the traditional action of the Association, but also on several colleagues who generously give their time to ensure that the "secretariat" adapts continuously – and without too many ups and downs – to new methods and the technology without which Association would not be able to carry on. The Committee extends its warmest thanks to those who offer such a large part of their time to AAFI-AFICS.

65. The Committee also wishes to express its deep gratitude to the administrations and different services of the Geneva organizations – and especially to the United Nations Office at Geneva where AAFI-AFICS has its offices – for the considerable logistical assistance that has always been offered with much generosity in the same way as to the associations of active staff. AAFI-AFICS greatly appreciates this concrete recognition of the continuity of the aims and interests of the community of both staff and former officials of the United Nations system.